



EDUKAYITI

Projet de Renforcement des Services éducatifs dans le Sud-est d'Haïti et Amélioration de la Qualité de l'Enseignement pour le premier cycle fondamental

Termes de référence

Pour l'embauche à temps plein d'un Coordonnateur¹ de l'équipe de la FLA pour la mise en œuvre de l'objectif 3 du projet *Edukayiti* (« Élaboration et mise en œuvre d'un dispositif d'apprentissage de littératie au premier cycle de l'École fondamentale haïtienne »).

1. Titre de la consultation

Coordination de l'équipe de la Faculté de Linguistique appliquée (FLA) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) dans le cadre des objectifs 3 et 4 du projet *Edukayiti*

2. Contexte du projet au regard de l'objectif 3

Des observations empiriques montrent que l'école haïtienne n'apprend guère à bien lire aux apprenants. Ainsi, une étude du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) au cours de l'année scolaire 2008-2009² a pu montrer que 76 % des élèves de 1^e AF ne pouvaient lire aucun mot du texte de créole qui leur a été proposé, contre 49 % en 2^e AF et 29 % en 3^e AF. Pour ce qui concerne le français, 63 % en 1^e AF ne pouvaient lire aucun mot du texte proposé, contre 48 % en 2^e AF et 23 % en 3^e AF. On pourrait croire que le choix du français comme langue d'enseignement, que ne maîtrisent ni les apprenants, ni la plupart des enseignants, a quelque chose à y voir. L'expérience de *Lekòl kominotè Matènwa* (LKM) à La Gonâve semble vouloir confirmer cela. En effet, LKM enseigne à lire et à écrire aux élèves exclusivement en CH durant leurs trois premières années, comme le veut la réforme de 1979. Les

¹ Le masculin est employé ici à titre d'épécène.

² Informations tirées dans un document de Care Haïti « Haïti Gagne : lire, écrire et réussir ». Disponible sur <https://care.org.ht/2.0/nos-programmes/nos-secteurs-d'intervention/education/haïti-gagne-lire-ecrire-et-reussir>

élèves de 3^e AF lisent en CH en moyenne 60 mots par minute (DeGraff 2014)³, alors qu'une étude de la Banque mondiale en 2010 montre que les apprenants du même niveau ne lisent en moyenne que 23 mots, en CH ou en français (Galusi / Miksic 2010)⁴. Cette étude a concerné des écoles fonctionnant selon le système traditionnel d'enseignement / apprentissage. Cette situation d'illettrisme est à l'origine d'abandon, de décrochage et d'importants échecs scolaires. Selon le recensement scolaire de 2015-2016 du MENFP, 58 % des enfants de 1^e AF atteignent la 6^e AF.

Dans la réalité des faits, le français reste la principale langue d'enseignement à l'école haïtienne. La totalité des manuels et tous autres outils d'enseignement / apprentissage sont en français, à l'exception des rares manuels de créole comme langue enseignée, même au premier cycle de l'École fondamentale (EF). Néanmoins, la réforme éducative de 1979 recommande que la scolarisation des enfants se fasse en créole au cours de ce cycle scolaire. Ainsi, dans le cadre des actions visant à améliorer l'éducation en Haïti, le projet *Edukayiti* propose la création d'une méthode de littératie en créole haïtien (CH) qui sera expérimentée et mise en œuvre dans 15 écoles du département du Sud-est. Le processus sera mis en place et orienté par la FLA de l'UEH.

Les actions de la FLA se déploient dans un cadre institutionnel regroupant plusieurs partenaires immédiats : la Direction départementale de l'Éducation du Sud-est (DDESE) qui est l'institution du MENFP qui nous autorise et garantit l'accès aux écoles, l'Université Publique du Sud-Est à Jacmel (UPSEJ) auprès de laquelle la FLA fera une forme de transfert d'expertise, l'UDCLEM (Unité pour le développement des compétences en lecture, écriture et mathématiques du MENFP), l'ONG Foi & Joie dont la mission consiste notamment à sensibiliser la communauté pour une bonne réception du projet en particulier du CH dans lequel le dispositif sera élaboré, etc.

3. Objectif de la consultation

Objectif général : Coordonner, sous l'autorité du doyen de la FLA, de concert avec les vice-doyens, l'équipe pédagogique de la FLA sur les plans administratif et managérial ; superviser et gérer la subvention allouée à l'UEH dans le cadre du projet *Edukayiti*.

4. Responsabilité du Coordonnateur

La responsabilité première du Coordinateur consiste en la planification opérationnelle et l'exécution du plan de travail du projet. Il veille au monitoring régulier des indicateurs du projet et à l'application des recommandations de l'unité de gestion, des comités éventuels de suivi en vue d'améliorer au quotidien la qualité de l'exécution du projet. Il rend compte de ses actes de

³ DeGraff, Michel (2014), *Men anpil, chay pa lou : an nou sèvi ak lang kreyòl la pou bon jan edikasyon ak rechèch ann Ayiti*, in : Arnaud Carpooran (ed.), *Langues créoles, mondialisation et éducation. Actes du XIII^e colloque du CIEC*, Maurice, CSU-ELP, 455-492.

⁴ Galusi, Souhila Messaoud/Miksic Emily (2010), *Haiti : Early Grade Reading Assessment (EGRA) : Rapport pour les Ministère de l'Éducation nationale et la Banque Mondiale* (Research Triangle Park International).

gestion au décanat de la FLA et à l'AECID en ce qui concerne la conduite du projet et l'exécution du budget. Pour des actions budgétaires ponctuelles, il est en contact direct avec le directeur financier de l'administration centrale de l'UEH. Il accompagne le travail de l'équipe pédagogique de la FLA mobilisée sur le projet.

Les activités liées au projet, comme inclus dans le document « description de l'action », sont :

Activités du résultat 3.1

- A.3.1.1 Réhabilitation des locaux de la FLA et aménagement de l'espace pour la formation.
- A.3.1.2 Dotation en équipement pour la production de matériel pédagogique et pour le suivi des formations.
- A.3.1.3 Visite d'études de l'équipe de l'UEH/FLA du MENFP et des cadres du projet.
- A.3.1.4 Élaboration par la FLA de la méthodologie et des outils pédagogiques.
- A.3.1.5 Mise en place d'espaces d'échanges afin de partager les méthodes et les outils.
- A.3.1.6 Participation de 06 personnes aux conférences internationales d'Éducation.

Activités du résultat 3.2

- A.3.2.1 La FLA va développer un programme académique de l'apprentissage de la lecture.
- A.3.2.2 Mise en place des conditions nécessaires pour que le programme d'apprentissage de la lecture puisse être agrandi à une échelle de 300 écoles.

Activités du résultat 3.3

- A.3.3.1 Formation des enseignants du programme des sciences de l'éducation de l'UPSEJ.
- A.3.3.2 L'UPSEJ consolide son programme des sciences de l'éducation de l'UPSEJ avec des modules spécifiques sur la méthode d'apprentissage de la lecture.

Activités du résultat 4.3

- A.4.3.1 Formation et suivi des enseignants, mentors, conseillers pédagogiques et inspecteurs.
- A.4.3.2 Suivi et évaluation du programme d'apprentissage de la lecture.
- A.4.3.3 Évaluer les formations et leurs applications au niveau des trois (3) districts prioritaires.
- A.4.3.4 Organisation d'une visite pour des professeurs méritant à la Gonâve

5. Tâches

Le Coordonnateur doit exécuter les tâches suivantes :

- a) Assurer l'exécution et le suivi des activités du plan des opérations dans le cadre du projet (voir ci-dessus) ;
- b) Préparer les TdR et communiquer les demandes de non-objection des dépenses éligibles à l'AECID et à l'unité de gestion du projet sur les appels d'offre pour les missions de consultations et les achats ;
- c) Assurer le suivi des prestations, des contrats de tout intervenant externe ou consultant impliqué dans le projet au niveau de la FLA ;
- d) En collaboration avec l'AECID, l'unité de gestion du Projet et du Doyen de la FLA, veiller au suivi constant des indicateurs du projet ;
- e) Communiquer au décanat, à la Direction financière de l'UEH et à l'AECID toutes les informations pertinentes relatives au projet ;

- f) Assurer la mise en œuvre des dispositifs de suivi et d'évaluation du projet (Cadre de rendement, Plan de monitoring périodique des indicateurs de produit, etc.) ;
- g) Veiller à la conformité des dépenses du projet avec le plan des opérations et les procédures l'AECID, de l'UE et de l'UEH ;
- h) Établir et soumettre au décanat de la FLA et à l'AECID des rapports périodiques d'activités sur les réalisations de l'équipe axées sur les indicateurs du projet ;
- i) Planifier et animer les sessions de bilan et de revue périodique du projet ;
- j) Tenir les archives techniques projet au niveau de la FLA ;
- k) Collaborer aux missions externes de suivi et d'évaluation ;
- l) Rédiger et présenter les rapports trimestriels du projet au Doyen de la FLA, à l'AECID, au comité de gestion ;
- m) Rédiger et présenter le rapport final du projet ;
- n) Échanger avec les partenaires du projet : DDESE et / ou MENFP le cas échéant, AECID, Foi & Joie, les écoles bénéficiaires en vue de s'assurer qu'on va dans la même direction ;
- o) Échanger au besoin avec le Coordonnateur de terrain du projet au niveau du MENFP basé à la DDESE.

6. Profil

Diplôme de Master en sciences de la gestion, sciences économiques ou d'une autre branche des sciences sociales connexe à celles-là. En outre, le Coordonnateur doit :

- faire montre d'un sens éprouvé des responsabilités, de confidentialité ;
- avoir un sens poussé de leadership en vue d'orienter le projet dans la meilleure direction ;
- faire montre de rigueur managériale et être doté d'une grande capacité de travailler en équipe et sous pression, voire dans des environnements difficiles ;
- cultiver le respect de la hiérarchie, des normes et des procédures ;
- avoir d'excellentes compétences rédactionnelles et de communication (rédaction de rapports) ;
- être doté d'une grande capacité de synthèse et faire montre d'une parfaite maîtrise du français et du créole haïtien, tant à l'oral qu'à l'écrit.

7. Expériences techniques et professionnelles

- Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion de projets éducatifs ou de développement notamment dans le cadre d'agences de coopération internationale ;
- Expérience dans l'élaboration de documents de stratégie et de planification, dans la rédaction de synthèse et de rapports divers ;
- Expérience dans la conception de base et la création de documentation ;
- Connaissance en gestion du cycle de projet ;
- Capacité de collecter et d'analyser des données de suivi des indicateurs de projet ;
- Maîtrise des outils d'identification, de formulation, de suivi et d'évaluation des projets selon l'approche du cadre logique ;

- Capacité d'animer des réunions de réflexion, de bilan et de revue périodique du projet ;
- Connaissance pratique de la réalité sociale en lien avec l'éducation
- Connaissance des procédures de gestion de l'AECID et de l'UE, et de la coopération internationale en général ;
- Connaissance du fonctionnement et des procédures de l'État haïtien et de l'UEH plus spécifiquement ;
- Maîtrise de Microsoft Office, des technologies et de la gestion Internet, des programmes de travail spécifiques liés au projet, des technologies de communication de groupe, des moteurs de recherche, etc. ;
- Compétences relationnelles et communicationnelles adaptables à toute situation ;
- Vision stratégique de la gestion par les résultats en fonction des prescrits du cadre logique.

8. Conditions de travail

- Fréquence des activités : plein temps avec possibilité de télétravail selon la situation ambiante ;
- Date d'entrée : Immédiatement ;
- Durée : Contrat à durée déterminée ;
- Lieu d'affectation : Port-au-Prince mais avec de fréquents déplacements dans le département du Sud-est ou dans d'autres lieux selon les besoins du projet.

9. Dossier de candidature

- Une lettre de motivation dans laquelle le candidat exposera très clairement sa compréhension de l'objet de la consultation ;
- Une proposition financière au titre de salaire mensuel en tenant compte du fait que le montant budgétisé pour cette assistance technique est l'équivalent de 2.000 € maximum ;
- Curriculum vitae à jour, avec 3 personnes de référence ;
- Justificatifs des diplômes et expériences de travail ;
- Copie du matricule fiscal valide du candidat ;
- Copie de son numéro d'identification unique.

10. Dépôt des candidatures

Les intéressés sont invités à adresser leur dossier de candidature au Secrétaire général de la FLA à l'adresse électronique fla@ueh.edu.ht au plus tard le 25 juin 2021 à 15 h 59 mn.

Après étude des dossiers complets reçus dans le délai indiqué, les candidats dont le dossier répond aux critères de recevabilité exprimés dans le présent appel seront appelés pour une entrevue.